

Charenton

magazine

N° 105 - Mai 2005



Charenton aura sa maison médicalisée



Randonnée familiale sur les bords de Marne



Regards sur l'Atelier Pierre Soulages



FISCALITÉ LOCALE

**Aucune augmentation
des impôts locaux**

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/11

Actualités



Evènement : Charenton aura une maison médicalisée
Circulation / Stationnement : le stationnement fait débat !
Education : Charenton, ville pionnière dans l'informatisation des écoles
Enfance : Ankasina - Vacances d'été des centres de loisirs
Jeunesse : randonnée familiale à roller sur les bords de Marne
Affaires générales : Le référendum, mode d'emploi...
Arrêt sur images : cela s'est passé à Charenton
Vie sociale : la Résidence Jeanne d'Albret - Les infos du Service Retraités

p. 12/13

Démocratie locale

Courrier des lecteurs - Animation des quartiers

p. 14/17

Dossier

Fiscalité locale : Charenton pratique les plus bas taux d'imposition dans le Val-de-Marne

p. 18

Transports

Le nouveau parcours de la navette municipale
"Du 109 pour la Ville"

p. 19

Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants
Premier Challenge de l'Entrepreneuriat

p. 20/21

Vie associative

L'actualité des Comités de jumelage
Les infos d'Aliaj

p. 22/24

Culture

Vos prochains rendez-vous - À l'affiche des théâtres en mai
Regards sur... l'Atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages

p. 25

Sports

La vie des clubs : la Saint-Charles monte en Nationale 2 !
Le Judo club - Envol Gym

p. 26

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 27

Bloc-notes

Informations pratiques

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 10 mai - 19 h

Réunion publique sur le stationnement

Mercredi 18 mai - 15 h 30

La Fête du printemps

Samedi 21 mai - 14 h 30

Randonnée familiale à roller

Dimanche 22 mai - 11 h 30

Fête de la convivialité

Vendredi 27 mai - 20 h 30

Récital de piano au Conservatoire

Dimanche 29 mai - 8 h à 20 h

Référendum sur la Constitution européenne

Du 3 au 5 juin - 10 h à 20h

La campagne à Charenton

Dimanche 5 juin - 16 h

Inauguration de la Chapelle de Conflans

Du 2 au 18 juin - Espace Art et Liberté

Exposition "La peinture pour langage"



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Vous êtes une nouvelle fois nombreux à manifester votre mécontentement face aux nuisances devenues tristement habituelles de la Foire du Trône.

De nombreux courriers et messages électroniques nous sont d'ores et déjà parvenus de la part des riverains. Au moment où j'écris ces lignes, la Foire n'en est qu'à mi-parcours et jusqu'au 22 mai prochain, date de sa fermeture, le Bois de Vincennes restera un immense parking à ciel ouvert. Qu'elles portent sur ce stationnement anarchique, mais aussi sur l'insécurité ou sur le bruit, vos doléances sont parfaitement justifiées et

illustrent une fois de plus l'aveuglement de la Mairie de Paris à ne pas voir l'évidence.

La Foire du Trône est une institution, les cirques sont toujours prisés, et nous n'y sommes pas opposés, mais **la Pelouse de Reuilly doit avoir une autre destination que celle d'être régulièrement piétinée et détériorée par des manifestations dont la nature et la taille ne correspondent pas à la vocation du Bois de Vincennes.**

Accompagné par mes collègues des communes riveraines et par l'Association de Défense du Rayonnement et de l'Intégrité du bois de Vincennes (ADRIV), nous avons obtenu au fil des ans quelques mesures (réduction de la durée, modification des horaires, présence policière accrue) qui restent très largement insuffisantes. **Soyez assurés de ma volonté de continuer le combat pour rendre au Bois de Vincennes son caractère de sanctuaire pourtant bien indiqué dans la Charte que nous avons signée il y a deux ans avec le Maire de Paris.**

Heureusement, il y a aussi de bonnes nouvelles que vous retrouverez dans ce numéro de *Charenton Magazine*. On peut maintenant le dire : **Charenton disposera bientôt d'une maison médicalisée de 82 lits, un équipement qui faisait défaut jusqu'ici.** La Résidence pour personnes âgées Jeanne d'Albret est désormais dotée d'une salle de gymnastique.

Et puis, nous vous donnons rendez-vous dans votre quartier dimanche 22 mai prochain à l'occasion de la Fête de la Convivialité. Autre rendez-vous auquel vous êtes convié et qui vous concerne tous : une **réunion publique sur les questions relatives au stationnement et à la circulation** est organisée mardi 10 mai à l'Espace Toffoli (ex Espace Médecis). Venez nombreux !

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller général du Val-de-Marne



Charenton aura une maison médicalisée

Cet établissement, souhaité par bon nombre de Charentonnais, accueillera les personnes âgées dépendantes en 2008.

La forte demande d'une maison de soins pour les personnes âgées avait été exprimée par les Charentonnais, lors des différentes consultations effectuées dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Aujourd'hui, les Charentonnais, comme la plupart des Français, vivent plus longtemps. Certains, parfaitement autonomes et en bonne santé, mènent une vie active et participent nombreux aux activités proposées notamment par le Service Retraités. Mais d'autres, en perte d'autonomie, de santé plus fragile, ont besoin d'une structure bénéficiant de soins de confort et de sécurité, afin de préserver la meilleure qualité de vie possible.

■ Un projet très attendu

"Beaucoup de personnes âgées souhaitent demeurer dans la ville où elles ont toujours vécu, auprès de leurs familles et de leurs amis. Cela fait des années que la Municipalité entreprend des démarches afin de répondre à ce besoin légitime. Aujourd'hui, les pouvoirs publics ont assoupli leur position et ce projet peut maintenant se concrétiser" se félicite le Maire, Jean-Marie Brétilon.

La maison médicalisée, établissement de soins de longue durée, destinée aux personnes âgées, leur assurera surveillance et assistance dans leur vie quotidienne ainsi que des soins infirmiers et médicaux si nécessaire.

D'ici 2008, délais d'obtention des autorisations administratives et de construction, l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) viendra en complément du foyer-logement, la Résidence Jeanne d'Albret.

■ Un accueil de 82 lits

La construction sera assurée par l'OPAC du Val-de-Marne et bénéficiera du partenariat de la Fondation des Caisses d'Epargne et des Conseils général et régional. Cette maison médicalisée ne sera pas à but lucratif et le prix de journée sera plafonné.

La maison médicalisée, d'une capacité de 82 lits, apportera des soins spécifiques aux personnes âgées souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer.

Son emplacement, au centre de Charenton, à proximité du jardin public, facilitera le rapprochement des familles.

Mise en œuvre d'une procédure de concertation :

Jusqu'au 4 juin, les Charentonnais sont consultés dans le cadre de la réalisation de cet EHPAD. Le dossier est disponible au Service Urbanisme - 49, rue de Paris, (1^{er} étage), les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, et exceptionnellement le samedi 4 juin de 9h30 à 11h30. Un cahier de suggestions est mis à la disposition du public afin de recueillir ses observations.

Le stationnement fait débat !

Le 24 mars dernier, la Municipalité a rencontré les habitants du quartier Pasteur afin de prendre en compte leurs remarques et leurs souhaits, et de les informer des projets en cours. Le débat s'est vite orienté vers le problème récurrent du stationnement.



De droite à gauche : Le Maire, Jean-Marie Brétilhon, Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint et Nathan Topor, Conseiller municipal chargé du Quartier Pasteur/Conflans.

Le Maire, entouré de nombreux élus, a tout d'abord dressé un bilan de ses quatre années passées en Mairie et a fait part de l'évolution des projets de l'équipe municipale en matière d'environnement, d'éducation, de santé. Il a notamment annoncé la prochaine construction d'une Maison médicalisée d'ici deux ans.

Ensuite, Jean-Marie Brétilhon a engagé un débat sur le stationnement dans la Ville, un sujet auquel il accorde une attention toute particulière, étant fermement décidé à résoudre "un problème qui touche tout le monde."

■ Bilan des quatre dernières années

Les orientations de la Commission PLU (Plan Local d'Urbanisme) se réalisent toujours dans le cadre d'un échange régulier avec les Charentonnais et dans l'objectif constant d'améliorer leur cadre de vie. Les rénovations de la Chapelle et du Parc de Conflans, la nouvelle crèche des Bordeaux, l'ouverture de l'école maternelle Conflans et de son centre de loisirs, l'affectation d'une auxiliaire maternelle (ATSEM) dans chaque classe maternelle, les trois nouveaux immeubles sociaux du quartier Pasteur et les nombreuses manifestations organisées dans la ville, (Fêtes de la convivialité, de la musique, de l'Internet, le marché gaulois...) sont autant d'occasions de rencontrer les Charentonnais, de dialoguer avec eux, dans l'intérêt de tous.

■ Une étude pour résoudre le stationnement anarchique

Les questions liées au stationnement et à la circulation des véhicules ont fait l'objet d'un vif débat : "Ne faudrait-il pas verbaliser encore davantage les voitures garées sur les passages piétons, dans les angles de rue ou en double file, obligeant souvent les enfants à "slalomer" sur la chaussée ?". A cette question souvent renouvelée, le Maire a rappelé qu'il a déjà donné des consignes strictes afin que les automobilistes en infraction soient systématiquement verbalisés, dans ces cas précis.

Insistant sur la nécessité de revoir la politique générale du stationnement à Charenton, Jean-Marie Brétilhon a annoncé qu'une étude était en cours afin de trouver des solutions durables à ce sujet sensible qui concerne tous les quartiers de la ville. "Le développement urbain de Charenton, associé à l'instauration du stationnement payant dans les communes limitrophes, notamment à Paris, a généré un afflux supplémentaire de véhicules dans notre ville", a souligné le Maire.

Mardi 10 mai : réunion publique à l'Espace Toffoli

Sujet sensible s'il en est, le stationnement fera l'objet d'une réunion publique organisée par la Municipalité mardi 10 mai à 19 heures à l'Espace Toffoli, afin d'écouter et de recueillir les remarques de l'ensemble des Charentonnais et d'amorcer des solutions.



EN BREF

▶ LA VIE DU COLLÈGE

Attestation Scolaire de Sécurité Routière : les épreuves de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2) se sont déroulées en mars dernier pour les élèves de 5^e et de 3^e. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la réussite de cet examen est importante pour la vie quotidienne des enfants nés à compter du 1^{er} janvier 1988. Aujourd'hui, l'ASSR1 est obligatoire pour conduire un cyclomoteur, et l'ASSR2 est indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire.

Classe verte "équitation". Deux classes de 4^e partiront dans le Vexin Normand du 22 au 27 mai.
Voyage en Angleterre. Une classe de 5^e et une classe de 4^e séjourneront dans la région d'Oxford du 22 au 27 mai.

Brevet des collèges. Les épreuves du Diplôme national du brevet auront lieu les 27 et 28 juin.

"Comenius" : Programme européen d'échanges culturels. Six pays d'Europe (France, Pologne, Italie, Espagne, Pays-Bas, et Norvège) participent à ce projet pédagogique européen nommé "Comenius", dont l'objectif est de sensibiliser à l'interculturel dans le cadre scolaire européen. Lundi 9 mai à 17h, un arbre symbolisant l'amitié avec l'Europe sera planté au collège La Cerisaie et une plaque sera apposée.

Les professeurs coordinateurs des 6 pays se réuniront à Charenton du 14 au 20 mai afin de faire un bilan des trois années passées. Le projet s'achèvera en juin.

▶ LA VIE DU LYCÉE JEAN JAURÈS

Une classe de BEP Vente Action Marchande avec mention italien européen a été mise en place cette année dans l'établissement. Son inauguration aura lieu lundi 9 mai, afin que les élèves et professeurs puissent présenter aux parents les travaux réalisés et l'intérêt culturel d'une telle section. Les élèves profiteront d'un voyage à Rome du 16 au 20 mai pour visiter un magasin "Carrefour" et comparer ainsi les habitudes de consommation et de vente italiennes et françaises. Ils seront également reçus à la Mairie de Rome.

Charenton, ville pionnière dans l'informatisation des écoles !

La volonté constante de la Municipalité d'intégrer l'outil informatique à la pédagogie porte ses fruits.

Elle a signé une convention de partenariat avec l'Éducation nationale afin d'équiper de postes informatiques toutes les écoles primaires.

■ Une installation financée par la Ville

Pierre Miroudot a rappelé la détermination de la Ville pour développer l'outil informatique dans les écoles : "cela a toujours été un dossier important pour Charenton", a-t-il précisé. En effet, dès 1998, quatre écoles (Valmy, Desnos, Briand et Pasteur) ont été dotées d'un atelier informatique. Aujourd'hui, la Ville démarre une première phase d'équipement pour un financement de 66 039 €.

22 classes de CM2, CM1 et CLIS* ont été dotées de micro-ordinateurs neufs, soit un total de 44 postes équipés de lecteurs DVD, d'écrans plats, d'une imprimante couleur et de l'accès Internet. La seconde phase d'équipement débutera au premier semestre 2006. L'objectif est d'installer dans chaque classe de CE2 deux micro-ordinateurs et une imprimante couleur, et dans chaque classe de CP et CE1 un micro-ordinateur et une imprimante couleur. Les bibliothèques équipées de micro-ordinateurs seront accessibles en dehors des heures scolaires, ce qui permettra à la Ville de continuer à proposer des activités périscolaires utilisant l'informatique.

*CLIS : Classes d'Intégration Scolaire



Signature de la convention à l'Hôtel de Ville.

Lundi 11 avril, le Maire, Jean-Marie Brétilon et Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Vie scolaire, ont reçu Jean-Pierre Delaubier, Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne, afin de concrétiser un partenariat, signe de leur volonté commune d'intégrer l'informatique aux programmes scolaires.

La convention précise la nature des dotations des classes en équipements informatiques. La Ville s'engage à la maintenance et à la mise à disposition du matériel et l'Éducation nationale se porte garante de l'usage pédagogique de l'informatique (formation des enseignants et application des programmes pour l'obtention du Brevet Informatique et Internet).



Jean-Pierre Delaubier, Inspecteur d'Académie, a félicité la Ville pour "son investissement humain et financier, sa réceptivité aux attentes de l'Éducation nationale et son ouverture à la réflexion et à un dialogue commun."



Ankasina : les enfants des centres de loisirs viennent en aide aux enfants malgaches!

Enfants et animateurs des centres de loisirs se sont retrouvés mercredi 13 avril à l'école Aristide Briand pour rencontrer Sœur Thérèse, coordinatrice du Centre Béatonia d'Ankasina, un quartier miséreux dans la banlieue de Tanarive à Madagascar.

“ On n'ouvre pas les paquets devant eux car leurs yeux ne sont pas assez grands ! ” disait Sœur Thérèse ce matin-là. Elle faisait référence aux tee-shirts décorés, casquettes, poupées, petites boîtes et livres que les

enfants charentonnais ont confectionnés pendant toute une année. Elle les a remerciés au nom de tous les enfants du Centre (plus de 400) qui, là-bas, vivent dans la misère.

■ Et toi qu'est-ce que tu manges ?

“ Dès que les enfants arrivent au Centre le matin, on leur donne du lait car ils n'ont pas mangé, puis à midi, c'est leur bol de riz quotidien cuit à l'eau, agrémenté une fois par semaine, quand c'est possible, d'un peu de viande ”. Sœur Thérèse a tenu à ce que les enfants charentonnais se rendent compte de cet autre monde. Bientôt, ils communiqueront directement avec les enfants d'Ankasina, car, d'ici la fin de l'année, le Centre malgache sera connecté à Internet ! Alors une fois de plus, vive les nouvelles technologies ...

EN BREF

► EXPOSITION

Du 11 au 14 mai, dans le cadre de l'exposition “ Regards sur la ville ” à l'Espace Art et Liberté, exposition de l'atelier gravure et des travaux réalisés par les enfants du centre de loisirs primaire Pasteur et les jeunes d'Aliaj. Vernissage mercredi 11 mai à 19h (petite salle).
Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais

► VACANCES D'ÉTÉ DANS LES CENTRES DE LOISIRS!

Rappel des dates limite d'inscription :
Pour juillet : vendredi 27 mai
Pour août : vendredi 10 juin.

Si vous n'avez pas reçu le bulletin d'inscription, il faut vous le procurer dans les Centres de loisirs ou au Service Enfance en Mairie. Puis, vous le renvoyez dûment complété au Service Enfance. Vous pouvez également effectuer cette inscription directement sur Internet : www.charentonle-pont.fr/culture/page/centres_loisirs.php. Rappel : les ouvertures des centres de loisirs sont établies en fonction des réservations !

Service Enfance - 16, rue de Sully
Tel : 01 46 76 47 80
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Fermeture le mardi après-midi

► LA FÊTE DU PRINTEMPS DES CENTRES DE LOISIRS

Mercredi 18 mai, le printemps sera à l'honneur, sous toutes les formes... Les centres de loisirs maternels et primaires, les crèches municipales et les jeunes d'Aliaj vous invitent à fêter le printemps, tous ensemble, en défilant dans les quartiers ...

15h30 à Bercy - 16h30 à Valmy, Pasteur, La Cerisaie, à l'école Aristide Briand et à l'Hôtel de Ville. Une grande parade clôturera les défilés à partir de 17h20, rue Anatole France.
Venez faire la fête avec eux !!!

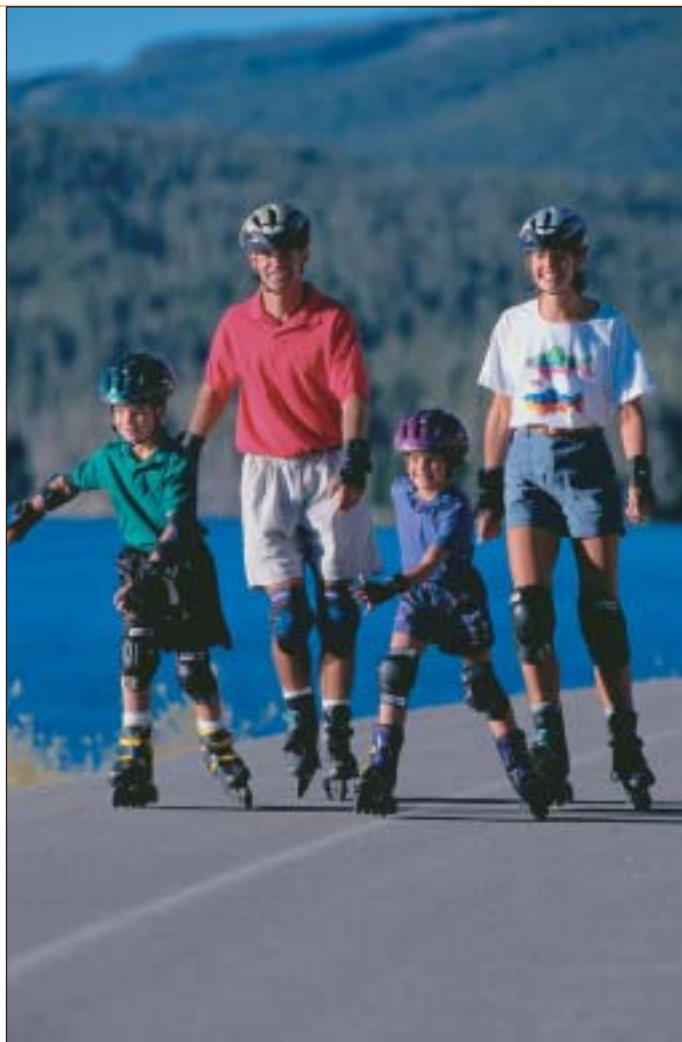
Randonnée familiale à roller sur les bords de Marne...

Samedi 21 mai à 14h30

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, avec la collaboration d'Aliaj et du Service jeunesse de Saint-Maurice, cette première randonnée familiale à roller a pour but de rassembler les familles adeptes des sports de glisse, pour un moment sportif et convivial, sur les bords de Marne. Encadrée par des moniteurs diplômés, "la rando" partira de l'Île Martinet à Charenton et s'acheminera, en roller, à vélo, en trottinette ou autre, le long des berges, vers le skate-parc de Saint-Maurice!

Pour s'inscrire, des tracts seront disponibles dans tous les lieux publics, principalement à l'Aliaj et au Service Jeunesse de Saint-Maurice. Possibilité d'inscription le jour même dès 14h30 (**inscription gratuite**).

Rendez-vous donc, équipés de casques, genouillères, coudières... samedi 21 mai à 14h30 sur l'Île Martinet pour un départ fixé à 15h précises. Un goûter accueillera les participants à Saint-Maurice. Clôture de la manifestation vers 17 h.



Les classes découverte

Les élèves des écoles A. Briand et Desnos ont pratiqué la neige et les sciences ! les uns à Combloux (Haute-Savoie) et les autres à Montigny (Seine et Marne).



Dimanche 29 mai : Référendum

Voter est un devoir civique



Si vous avez 18 ans avant le 29 mai, vous pourrez voter à l'occasion du référendum sur la Constitution européenne. Contactez pour cela la Direction des Affaires Générales au 01 46 76 46 50.

D'autre part, ceux qui n'ont pas leur carte d'électeur pourront connaître leur bureau de vote en se rapprochant de ce même service.

En attendant de les recevoir par la Poste, des exemplaires de la Constitution européenne sont disponibles en Mairie. Vous pouvez aussi contacter le Centre d'information sur la Constitution européenne au 0810 2005 25, du lundi au samedi inclus, de 9h à 18h, ou consulter le site www.constitution-europeenne.fr.

■ Qui peut voter par procuration ?

Les électeurs qui sont empêchés de voter pour les motifs suivants :

- raisons professionnelles - handicap
- problèmes de santé - l'assistance apportée à une personne malade ou infirme
- obligation de formation - vacances
- résidence différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale

■ Comment voter par procuration ?

Pour voter par procuration, il faut produire :

- une attestation sur l'honneur précisant le motif de l'empêchement
- la carte d'identité et la carte d'électeur du mandant (personne qui donne procuration)
- la photocopie de la carte d'identité et de la carte d'électeur du mandataire (personne à qui on donne procuration).

■ Où s'adresser pour accomplir les formalités ?

- au Tribunal d'Instance
48, rue de Paris
les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h à 16h30
le mercredi de 9h à 12h30.
- au Commissariat de Police
26, rue de Conflans, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h.

Attention : un mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration. D'autre part, les procurations étant envoyées par lettre recommandée, il ne faut pas attendre le dernier moment pour se rendre au Tribunal ou au Commissariat de Police.

Bureaux de vote ouverts à Charenton dimanche 29 mai, de 8 h à 20 h.

Délai d'obtention des pièces d'identité

Un conseil : n'attendez pas le dernier moment pour faire votre carte d'identité ou votre passeport, car les délais d'obtention s'allongent à l'approche des vacances scolaires !

Direction des Affaires Générales
16, rue de Sully.
Tél. 01 46 76 46 50

EN BREF

► L'ESPACE TOFFOLI RETROUVE SON NOM !

Le 20 avril 1985, en présence du peintre charentonnais, Louis Toffoli, la Ville inaugurait l'Espace situé 73, rue de Paris et 12 rue du Cadran, dénommé "Espace Toffoli".

Dix ans plus tard, pour éviter toute confusion avec le Musée Toffoli, situé dans le centre commercial de la Coupole, l'Espace Toffoli devient l'Espace Médicis.

Le 20 janvier 2005, la Ville inaugurait l'Espace Art et Liberté, en lieu et place du Musée Toffoli. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, a souhaité que le nom de Toffoli, peintre internationalement reconnu, qui fut un ami de Charenton et y vécut de 1934 jusqu'à sa mort en 1999, reste attaché à un équipement de Charenton. Il a donc proposé au Conseil municipal, qui l'a accepté à l'unanimité en mars dernier, que l'Espace Médicis reprenne son nom d'Espace Toffoli.

20 ans plus tard, l'Espace Toffoli retrouve donc son nom, celui qui est toujours gravé dans la pierre, à l'entrée de la Salle communale.

Location de l'Espace Toffoli :
Tél. 01 46 76 48 13

► FERMETURE DE LA RUE DE PARIS SEMI-PIÉTONNE

Du 20 mai au 11 septembre

En concertation avec les habitants et les commerçants, la rue de Paris semi-piétonne sera fermée à la circulation* du vendredi 20 mai au dimanche 11 septembre, tous les jours de la semaine de 18h30 à 22 h, sauf le vendredi soir où la rue sera fermée à 23h30.

Le week-end, elle sera fermée à la circulation automobile à partir du samedi 14 h jusqu'au dimanche matin 7h.

* sauf véhicules d'urgence (pompiers, ambulances, police)

Longue vie à notre centenaire !

Germaine Béthery a fêté ses 100 ans le 9 avril dernier ! De 1928 à 1934, elle vécut à Charenton, où son mari était Inspecteur de police au commissariat situé à l'époque, rue des Quatre Vents. Germaine Béthery a deux enfants, six arrières-petits-enfants, et pense maintenant à des arrières-arrières-petits-enfants ! C'est à nouveau à Charenton que Madame Béthery vit avec sa fille. "La presse nous prédit que nous vivrons de plus en plus longtemps" déclare-t-elle, souriante et rayonnante de sagesse. C'est avec émotion qu'elle a reçu pour son anniversaire, la visite du Maire, Jean-Marie Brétilon, et de Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée de l'Action Sociale, chargés de fleurs, de chocolats et surtout d'un message de félicitations pour son excellente présentation et sa parfaite lucidité.



Succès pour le Festival Musiques de Notre Temps



Sur la thématique "Est-Ouest", les concerts du Festival Musiques de Notre Temps se sont déroulés avec succès du 24 mars au 6 avril dernier. Cette troisième édition, subventionnée par la Ville, a regroupé 11 manifestations, dont 7 à Charenton.

Le public, constitué de nombreux Charentonnais, a découvert avec intérêt et curiosité des concerts et des spectacles inédits, organisés au T2R, au Conservatoire André Navarra et à l'Eglise réformée, dans un esprit de convivialité et de rencontre.

La participation des élèves du Conservatoire à plusieurs "pré-concerts" ainsi qu'à "la boîte à musiques", contribua à l'échange intense souhaité par les organisateurs de cette manifestation, entre la population charentonnaise et les musiciens.

Un nouveau Pasteur à Charenton

Précédemment Pasteur de l'Église évangélique presbytérienne du Togo, Victor Adzra est arrivé à Charenton en octobre 2004, dans le cadre des échanges entre les églises protestantes du Sud et du Nord organisés par la Ceva, Communauté d'églises en mission qui regroupe une quarantaine d'églises d'Europe, d'Afrique et du Pacifique. Installé à Charenton avec sa femme et ses deux filles, Victor Adzra découvre en France une autre réalité sociale et culturelle. Pour lui, l'Occident "est l'occasion de partager avec les églises de France (ses) acquis en matière de foi et de vivre un échange allant du Sud vers le Nord, une dynamique d'un nouveau sens..."

L'Église protestante a vécu une grande histoire à Charenton. C'était le lieu de rassemblement des protestants de Paris avant la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Aujourd'hui, le Temple de Charenton est aussi le lieu de culte de Créteil, Maisons-Alfort, Alfortville, Saint-Maurice, Bonneuil et une partie de Joinville-le-Pont.



Résidence Jeanne d'Albret des activités physiques et festives !



Le repas de Pâques de la Résidence Jeanne d'Albret a eu lieu jeudi 7 avril. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargée de la RPA et de nombreux élus y ont participé. L'ambiance chaleureuse symbolisait fort bien l'atmosphère quotidienne d'une résidence où les personnes âgées se sentent bien.

■ La nouvelle salle de gymnastique fait l'unanimité !

Jean-Marie Brétilon a profité du repas de Pâques pour visiter la nouvelle salle de gymnastique de la Résidence Jeanne d'Albret. Tous les mardis, les résidents, mais aussi des personnes extérieures à la RPA, sont de plus en plus nombreux à suivre et à apprécier les cours de "Gym'autonomie" dispensés par Pascale Bras, animatrice sportive du Comité départemental de gymnastique volontaire du Val-de-Marne.



Les activités du Service Retraités

Les nouvelles activités du Service Retraités sont coordonnées avec certains services municipaux, dans le but de réunir les personnes et de créer des liens forts et chaleureux entre les générations.

• **Du chant avec la Chorale "Cantabile"** : retraités et enfants se réunissent pour répéter ensemble chaque mercredi après-midi, alternativement au Centre Alexandre Portier et au Centre de Loisirs de l'école Valmy. Les choristes motivés ont décidé de donner un récital auprès des retraités de la Résidence Jeanne d'Albret, mercredi 22 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique.

• **Des jeux !** : les passionnés de jeux de société, petits et grands, se retrouvent certains après-midis au Centre de Loisirs Pasteur et au Centre Alexandre Portier. A partir d'un jeu, ces moments de détente et d'échanges vont bien au-delà d'une simple partie de jeux.

• **Des rencontres animées sur la base de différentes thématiques** : le Service Retraités, la Résidence Jeanne d'Albret et les centres de loisirs programment des rencontres à thèmes au foyer logement des personnes âgées. Les résidents, les retraités extérieurs et les enfants prennent grand plaisir à se retrouver pour des discussions, des partages de savoirs et des découvertes. Récemment, le thème "les objets d'hier et d'aujourd'hui", a été très apprécié.

Bouchons d'amour : apportez-nous vos bouchons en plastique !

En soutien à l'association "**Bouchons d'amour**" parrainée par Jean-Marie Bigard, qui vient en aide aux handicapés, par le recyclage des bouchons en plastique, la Ville a décidé de collecter les bouchons en plastique (exclusivement des bouteilles d'eaux plates ou gazeuses, des boissons gazeuses (sodas) et des bouteilles de lait).

**Vous pourrez les déposer à l'Espace Toffoli
12, rue du Cadran ou 73, rue de Paris.**

Renseignements : 01 46 76 48 10

Stop aux nuisances de la Foire du Trône

Monsieur le Maire,

Pourriez-vous nous dire quand cesseront enfin les nuisances que nous subissons chaque année lors de la Foire du Trône ? La circulation est perturbée, le stationnement totalement anarchique, la pelouse de Reuilly nous est confisquée, sans parler des problèmes de sécurité qui ont lieu tous les ans... Cela suffit !

Madame,

Je connais et comprends votre exaspération et vos inquiétudes face aux problèmes que la Foire du Trône pose à tous les Charentonnais. En tant que Maire de Charenton et Président du Comité Intercommunal de Défense du Bois de Vincennes, je suis bien déterminé à prendre toutes les mesures possibles afin de mettre un terme à ces nuisances récurrentes, devenues inadmissibles.

Cette année, j'ai réitéré ma demande de renforts de sécurité auprès du

Préfet du Val-de-Marne. Fort heureusement, j'ai obtenu son accord pour la troisième année consécutive. Un dispositif accru de sécurité a donc été mis en place pendant toute la durée de la manifestation, avec un accroissement de forces mobiles assurant le contrôle du stationnement et l'enlèvement des véhicules en infraction, ainsi qu'une mobilisation renforcée des services de police départementaux sous forme de rondes et de patrouilles.

Malheureusement, j'ai eu le regret d'apprendre que de graves incidents sont survenus le 3 avril dernier lors d'un pacifique défilé à vélo, qui était destiné à dénoncer le stationnement anarchique aux abords du Bois de Vincennes. Plusieurs manifestants, pris à partie par des forains, ont été victimes de violences physiques. J'ai été indigné par de tels incidents et j'ai écrit sur le champ à Bertrand Delanoë, Maire de Paris, afin de renouveler ma demande de rendez-vous initialement formulée en février dernier, et à laquelle il n'a toujours pas répondu. Soyez certain que je compte bien me faire entendre encore une fois.

Des parkings pour les deux roues

Monsieur le Maire,

A quand la création de parkings réservés aux deux roues, comme il en existe à Paris et dans bien d'autres villes ?

Monsieur,

Il existe actuellement plusieurs parkings réservés aux deux roues : place de la Coupole, Quai des Carrières devant la salle de sports, place des Marseillais...

Nous étudions la possibilité, selon les demandes des riverains, d'augmenter ces parkings et d'en aménager d'autres dans différents quartiers de la ville.

Des renforts de sécurité

Nous reproduisons ci-après le courrier du Préfet du Val-de-Marne, accordant un renfort de sécurité pendant la Foire du Trône.



Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, bien qu'ils émettent des suggestions pertinentes.

Fête de la convivialité dimanche 22 mai

Venez avec votre pique-nique à la Fête de la convivialité dans votre quartier, avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales !

Devant le succès de la Fête de la convivialité organisée depuis deux ans dans toute la ville, les élus chargés de quartiers vous proposent de renouveler l'opération **dimanche 22 mai** à partir de 11h30, dans les quartiers Gravelle/Centre, Bercy, Pasteur/Conflans/Bobillot/La Cerisaie, Valmy/Liberté et quartier du Pont.

■ *Entre voisins, on a tant de choses à partager ...*

Le principe est simple : **chacun apporte son pique-nique**, la Ville met à disposition le matériel nécessaire (tables et chaises). L'important est de se retrouver entre habitants d'un même quartier et de partager un moment de convivialité.

Cinq quartiers entraînés par leurs élus participent à la fête :

- Quartier Gravelle/Centre : dans la rue du Général Leclerc avec Nadine Comaita et Olivier Girard
- Quartier de Bercy : place Henri d'Astier avec Marie-Louise Freysz



- Quartier Pasteur/Conflans/ Bobillot/Quai des Carrières : allée Ronsard avec Nathan Topor

- Quartier Valmy/Liberté : place de la Coupole avec Christiane Mayer

- Quartier du Pont : place de Valois avec Marie-Hélène Le Lièvre

Dimanche 22 mai, rendez-vous à partir de 11 h 30 sur ces cinq sites. Et même si vous n'habitez pas le quartier, vous êtes tous les bienvenus !

Et cette année, un allié de taille se joint à la fête : le Comité des Fêtes ! Fort du succès de ses apéritifs de quartier, il proposera, dans chaque quartier, une **animation musicale de 11h30 à 16h30** : Jazz, Steel Band, musique tyrolienne, clowns jazzy...

Dimanche 22 mai, la journée est à la convivialité !

Venez nombreux pour faire de cette fête un succès !

Pour en savoir plus : www.charentonlepont.fr

E-mail : communication@charentonlepont.fr

La campagne à Charenton ! du 3 au 5 juin



Fort de son succès l'an dernier, vous retrouverez le marché gaulois les 3, 4 et 5 juin, dans la rue de Paris.

Artisans et producteurs venus des régions françaises vous feront déguster leurs spécialités. Les commerçants charentonnais participeront également à la fête, en installant des étals devant leurs magasins. Dans la rue de Paris semi-piétonne (fermée à la circulation depuis le 20 mai), une ferme vivante accueillera des animaux : ânes, vaches, moutons, chèvres, lapins, veaux, porcelets et une basse-cour.

Nocturne vendredi 3 juin jusqu'à 22 h : spectacle folklorique avec "La Bouret de Paris", animations de rue, spectacles pour enfants, sculpteurs de ballons... **Nouveauté cette année : dimanche 5 juin, de 10 h à 18 h, les enfants pourront faire gratuitement, une promenade en calèche avec leurs parents.**

Stands ouverts de 10 h à 20 h. Nocturne le vendredi jusqu'à 22 h.
Pour en savoir plus : www.charentonlepont.fr

Aucune augmentation des taux



Charenton vient de voter ses
L'occasion pour les Charenton
décisions de la majorité munic
de se situer par rapport aux
Marne. Trois questions posé
Maire-Adjoint chargé des Fin



Station d'imposition !

taux d'imposition pour 2005.
nnais de mieux connaître les
ipale, d'entrer dans le détail et
autres communes du Val-de-
es à Hervé Gicquel, Premier
nces.

Charenton Magazine : quelle décision avez-vous prise en matière de fiscalité ?

Hervé Gicquel : Il revient au Conseil municipal de fixer les taux des quatre taxes. Dans le cadre du budget 2005, **la majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.** Nous le devons au dynamisme des bases fiscales, en particulier celles de la taxe professionnelle, et à une gestion rigoureuse des dépenses. Ne pas augmenter la fiscalité est une décision d'autant plus notable qu'elle intervient, comme vous le savez, dans un contexte de hausse généralisée de la fiscalité locale. La Région Ile de France accroît ses taux de 24% en moyenne, le département les relève de 2%, et plus des deux tiers des communes du Val-de-Marne viennent d'augmenter leurs taux.

Je vous invite à vous reporter à l'article du Parisien en date du 8 avril dernier qui dresse un panorama complet de la fiscalité dans les 47 communes du Val-de-Marne. Vous observerez que Charenton échappe à ce phénomène national.

Charenton Magazine : comment se caractérise la fiscalité à Charenton, par rapport à celle pratiquée dans les autres communes ?

Hervé Gicquel : Notre commune peut se prévaloir de taux de fiscalité parmi les plus faibles du département. Au surplus, elle applique des abattements qui favorisent les foyers charentonnais ayant des personnes à charge. Les taux de 2005, y compris ceux de la Communauté de communes Charenton - Saint-Maurice, sont nettement inférieurs aux taux en vigueur dans les villes de même strate* de population du département.

Concrètement, **notre taxe d'habitation s'établit à 9,94%** alors que le **taux moyen départemental des villes de la même strate atteint 15,68%**. De la même façon, notre taxe foncière sur le bâti et notre taxe professionnelle sont sensiblement plus basses. Elles atteignent respectivement 14,85% et 15,98% à Charenton contre 19,03% et 19,92% en moyenne dans le département (toujours concernant les villes de la même strate).

Parmi 16 communes de même strate de population, **Charenton est la commune, en tête de classement, qui présente la taxe d'habitation la plus basse sous le seuil de 10%**, et la deuxième ville la mieux classée s'agissant de la taxe foncière sur le bâti.

Charenton pratique une fiscalité à l'égard des particuliers plus faible qu'ailleurs.

Charenton Magazine : comment le produit de la fiscalité se compose-t-il à Charenton ?

Hervé Gicquel : La volonté de la majorité municipale est de contenir la fiscalité pesant sur les ménages charentonnais. Atteindre cet objectif suppose de veiller à l'effectivité du dynamisme économique du territoire, garante de la richesse communale et de ses rentrées fiscales.

C'est la raison pour laquelle Jean-Marie Brétilon et son équipe favorisent l'arrivée et l'installation d'entreprises du secteur tertiaire qui contribuent incontestablement à augmenter le produit fiscal de notre commune, notamment à travers la taxe professionnelle. Celle-ci apporte plus de 50% de nos recettes fiscales totales pour un montant annuel de 13 494 322 €, compensations incluses.

Charenton dispose d'un potentiel de produit fiscal en provenance des entreprises qui fait référence parmi les villes du département.

Cette stratégie se révèle vertueuse au fil des années puisque nous avons enregistré une progression cumulée de 27% du produit de taxe professionnelle.

Cette tendance favorable est la condition indispensable pour conduire un important programme de modernisation des équipements et proposer une qualité de services de haut niveau à la population.

Face aux remarques démagogiques ou aux fausses informations que l'on peut entendre ici ou là dans ce domaine de la fiscalité, rien n'est plus parlant que des chiffres, qui ont le mérite d'être incontestables. Les graphiques ci-contre le démontrent.

*Villes de 20 000 à 50 000 habitants

Votre élu chargé des finances
herve.gicquel@charentonlepont.fr

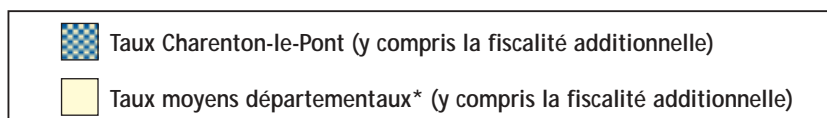
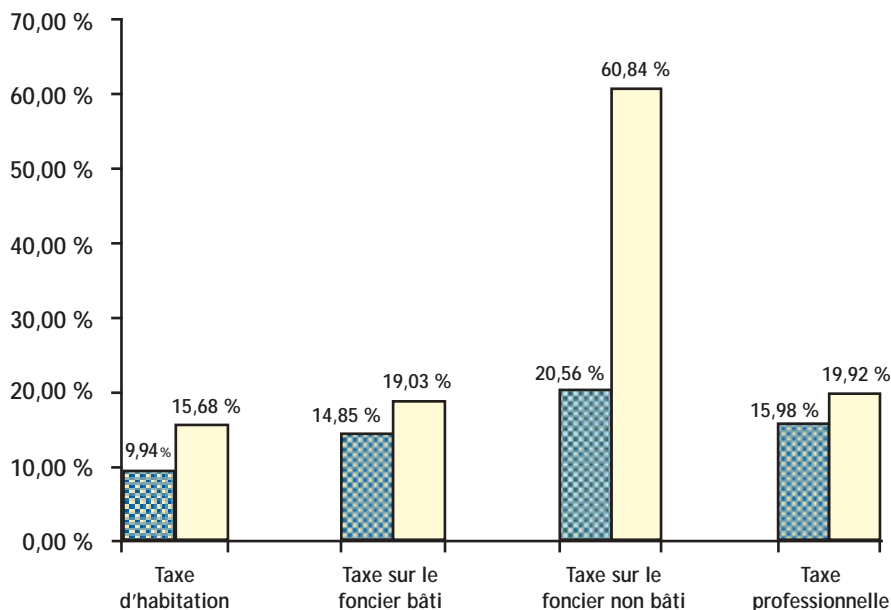
Informations : www.charentonlepont.fr

Taux 2005

Les taxes communales	Taux 2004 Charenton	Fiscalité additionnelle 2005 Intercommunalité	Taux 2005 Charenton
Taxe d'habitation	9,15 %	0,79 %	9,94 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %

Notre commune peut se prévaloir de taux de fiscalité parmi les plus faibles du département.

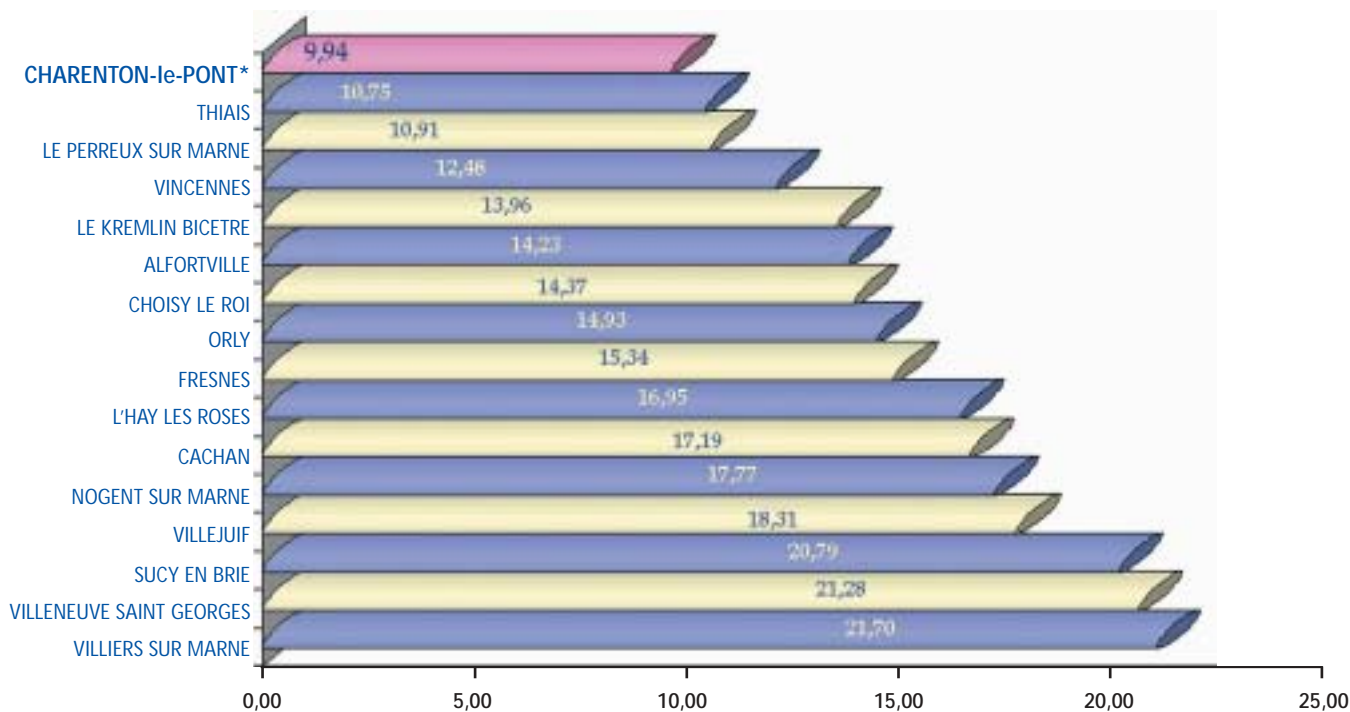
Taux 2005 de Charenton comparés aux taux de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne



* déterminés à partir des taux communiqués par les communes du Val-de-Marne

■ Taxe d'habitation 2005

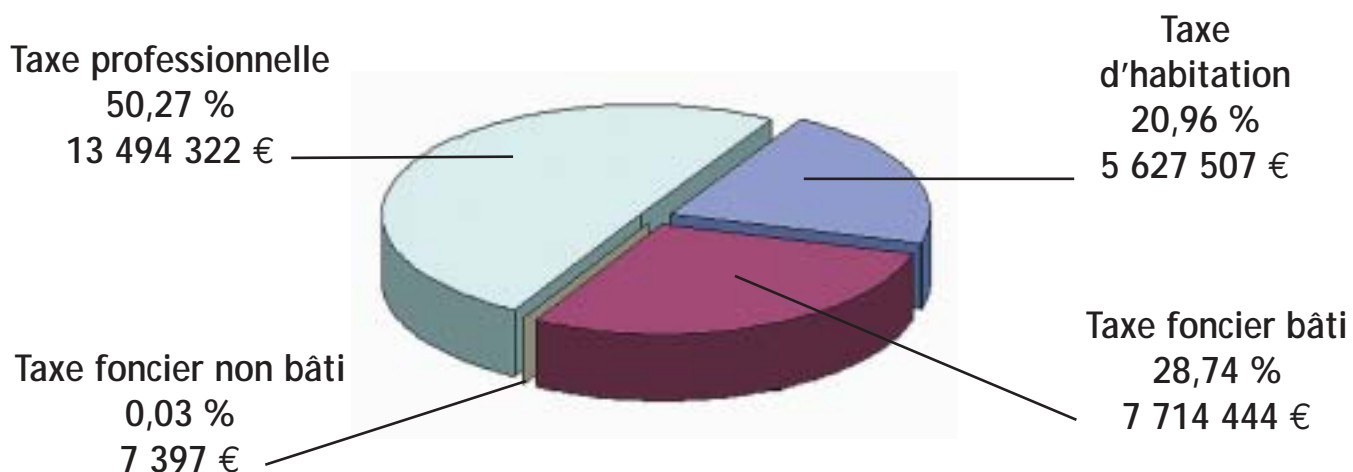
Classement des taux de fiscalité des villes de la strate
20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne



* y compris la fiscalité additionnelle

■ Les produits de la fiscalité locale 2005

y compris allocations compensatrices : **26 843 670 €**



Nouveaux horaires de la navette municipale

Avant que les nouveaux horaires ne soient effectifs le 14 mai prochain, le fonctionnement de la navette a été interrompu le 18 avril dernier, à l'exception des mercredis et samedis matins.



La navette municipale sera à nouveau mise en service pour les Charentonnais dès le 14 mai, avec de nouveaux horaires. Elle circulera, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis matins, de 7h50 à 12h15, avec un nouveau parcours, plus court, des rotations plus fréquentes et régulières.

Nous rappelons que la Municipalité a mis en place ces nouveaux horaires dans l'objectif de les réadapter aux besoins des Charentonnais, constatant que la navette subissait une forte baisse de fréquentation et était principalement utilisée le matin.

Jusqu'au vendredi 13 mai, la navette circule néanmoins deux matinées par semaine, pour les Charentonnais désireux de se rendre au marché :

- les mercredis matins, de 8h à 10h30
- les samedis matins, de 7h50 à 10h et de 11h30 à 12h.

A partir du samedi 14 mai, elle circulera les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis matins de 7h50 à 12h15.

Elle fonctionnera également, à la demande, les après-midis pour les centres de loisirs et les écoles, ainsi que le jeudi toute la journée pour les personnes âgées.

" Du 109 pour la Ville "

Avec l'arrivée des salariés de Natexis Banques Populaires le 18 avril dernier, dans leur nouvel immeuble Liberté 2, la ligne de bus 109 renforce son offre de service.

Mise en place en 2002, la ligne 109, qui relie en transports en commun Charenton/Bercy à Paris/Bercy (ligne 14 Météor), demeure un objectif prioritaire de la municipalité. Son parcours avait déjà été prolongé en novembre 2003, afin de faciliter l'installation du Crédit Foncier de France dans l'immeuble Rives de Bercy.

Depuis le 18 avril, pour accompagner l'arrivée des collaborateurs de Natexis Banques Populaires, le Maire de Charenton a obtenu de la RATP, un renforcement de l'offre de service sur la ligne 109.

■ Un bus toutes les 4 à 6 minutes

Afin de permettre une grande fluidité du transport dans ce quartier d'affaires, la ligne 109 fonctionne désormais sans interruption, du lundi au vendredi, de 7h30 à 21h. Le service sera particulièrement renforcé aux heures de pointe avec une fréquence de 4 à 6 minutes.

Pour les résidents du quartier de Bercy, la ligne 109 permet la correspondance avec les autres transports en commun : les bus 24, 111 et 180 ainsi que la ligne 14 de Météor.

La Ville, le Crédit Foncier et Natexis Banques Populaires couvrent financièrement le déficit de renforcement de cette ligne de bus, afin de donner plus de facilité dans leurs déplacements aux Charentonnais et aux salariés des entreprises qui choisissent de s'implanter à Charenton.



Bienvenue aux nouveaux commerçants



Isabelle et Jean-Christophe Grabinski devant leur magasin, qui offre une gamme variée de produits frais et surgelés et même la presse!

■ *Le Petit Casino veut croire au commerce de proximité !*

Les Charentonnais se disent attachés à leurs commerces de proximité... Aujourd'hui, le Petit Casino, dans le quartier Pasteur, veut y croire. Depuis janvier dernier, Isabelle et Jean-Christophe Grabinski sont les nouveaux gérants du Petit Casino, un magasin d'alimentation de 200m² situé rue Jean Pigeon. Cette supérette s'est ouverte lors de la construction des logements sociaux du quartier Pasteur fin 2002. De quoi satisfaire les habitants du quartier, pensait-on... Et pourtant, Isabelle et Jean-Christophe sont les troisièmes gérants depuis l'ouverture et, aujourd'hui, le chiffre d'affaires est loin d'atteindre leurs objectifs. *"Les rares clients du quartier qui s'approvisionnent chez nous ont peur que ça ferme, et malheureusement, s'il n'y a pas d'amélioration dans les quatre prochains mois, il nous faudra partir"*, se désole Jean-Christophe, qui pourtant se plaît bien à Charenton.

Toujours dans l'objectif de se rapprocher de leurs clients, le Petit Casino se lance dans la livraison à domicile. Un service fort utile pour les personnes âgées, handicapées ou les surmenés du travail ! Grâce à la municipalité, ils ont obtenu une place de livraison il y a un mois. *"Beaucoup d'efforts sont faits pour soutenir notre commerce, alors nous gardons espoir !"*

Petit Casino, rue Jean Pigeon - Ouvert de 8h à 12h30 et de 15h30 à 20h (tous les jours sauf le mercredi). Le dimanche : de 8h30 à 12h30. Tél. 01 41 79 47 95

■ *Des marques à petits prix*

Nouvellement installé au 40 rue de Paris, dans le quartier Centre-Ancien, le magasin INES, aux couleurs vives et dynamiques, vous propose des vêtements de grandes marques pour enfants (0 à 16 ans) à des petits prix. Djila vous accueillera avec plaisir dans son magasin-salon.

Inès - 40, rue de Paris. Tél/Fax : 01 43 75 82 70
ines.international@wanadoo.fr

Ouvert du mardi au vendredi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h. Le samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30.



1^{er} Challenge de l'Entrepreneuriat 94

Organisé par la CCIP 94, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, le Challenge de l'Entrepreneuriat 94 récompense les créateurs d'entreprises. L'objectif est de favoriser le développement de l'entrepreneuriat dans le département, en récompensant les initiatives.

Dossiers à déposer ou à envoyer avant le vendredi 27 mai 2005 à :

Commerce / Industrie / Services
CCIP 94 - Création d'entreprise
8, place S. Allende. 94011 Créteil Cedex
Contact : Olivier Hiceb - 01 49 56 56 49

Artisans / Artisans - Commerçants
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Service Création d'Entreprise
27, avenue Raspail. 94107 Saint-Maur cedex
Contact : Nadine Gbadolo - 01 49 76 50 48

www.ccip94.fr "créer" ou www.cma94.com "créer".

EN BREF

◆ *ATAC FÊTE SES 20 ANS !*

du 11 mai au 5 juin 2005
Dégustation de produits, animations pour enfants, cadeaux...
Centre commercial La Coupole
3, place des Marseillais
du lundi au samedi de 9 h à 20 h.

◆ *NOUVELLES ENTREPRISES CHARENTONNAISES*

Agence FI - France impression
Conseil en communication
8^{er}, place Henri d'Astier
Immeuble Coach
Tél. 01 43 78 01 26 / 06 09 59 66 98
Fax : 01 43 53 96 48
www.france-impression.fr
agencefi@france-impression.fr

Les Villas du Lagon
Roger Dutoit
Location professionnelle d'appartements et villas de vacances en Guadeloupe
4^{er}, avenue Anatole France
Tél. 01 43 75 28 60 / 06 07 80 47 92
www.guadeloupetravel.com
rdci@club-internet.fr
contact@guadeloupetravel.com

M.V.M. - Annie Dupuy
Coiffeur à domicile
109, rue du Petit Château
Tél. 01 43 68 71 92 / 06 03 49 12 17

Vous êtes employeur en quête d'un nouveau collaborateur, salarié en recherche d'une nouvelle orientation professionnelle ou demandeur d'emploi, contactez le 01 46 76 50 00 (Charenton) ou le 01 45 18 80 68 (Saint-Maurice), du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :
patrick.segalat@charentonlepont.fr

EN BREF

◆ JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'Ecole de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris et de la région parisienne (ECGAMVP) organise une journée Portes Ouvertes, samedi 4 juin de 10h à 18h au 105, avenue de Saint-Maurice - 75012 Paris (entrée face au zoo de Vincennes). Tél. 01 43 65 64 67

◆ BROCANTE DU LIONS CLUB

Samedi 11 et dimanche 12 juin, de 8h à 18h, place Aristide Briand. 1 jour : 11 € le mètre linéaire. 2 jours : 20 € le mètre linéaire. Inscrivez-vous auprès du Lions Club 21, rue de Conflans. Tél. 01 49 77 09 21 Fax : 01 43 68 57 09

◆ CONCERT DE SOLIDARITÉ

Le Lions Club Paris Port aux Lions 2 vous invite au concert qu'il organise avec les chorales des Conservatoires de Charenton et de Saint-Maurice, au profit de "Handi'chiens", samedi 21 mai à 20h30 à l'Eglise Saint-Pierre. L'intégralité de la recette sera remise au Docteur Bost-Hourticq, Présidente de cette association d'éducation de chiens pour handicapés.

Entrée accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Entrée 10 €. Gratuité pour les enfants de moins de 15 ans et les familles "éducateurs de chiens".

Tél. 01 47 50 65 07

◆ SOUTIEN SCOLAIRE

L'Association des Familles de Charenton recherche des bénévoles pour son activité de soutien scolaire, qui consiste à aider les enfants des classes primaires de Charenton à faire leur travail du soir, dans de bonnes conditions. Se présenter au siège social de l'association au 16, rue Victor Hugo les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h ou le mardi matin de 10h à 12h (sauf vacances scolaires). Tél. 01 48 93 09 55 (mêmes jours et heures de permanence). Vous pouvez également adresser un courrier.

L'actualité des Comités de Jumelage



15 ans de jumelage italien, cela se fête !

Le 19 mai 1990, Charenton-le-Pont se jumelait avec Borgo Val di Taro, province de Parme en Italie. Cela fait 15 ans que de nombreux échanges d'amitié, de jeunes et de culture s'effectuent entre les deux villes. Pour fêter cet anniversaire, la section Italie présidée par Lidia Mantovani, organise lundi 13 juin à l'Espace Toffoli une exposition et un dîner dansant.

Les Charentonnais intéressés peuvent se faire connaître auprès de Mme Mantovani au 01 48 93 36 35 ou de Mme Carini au 01 43 65 51 33. Un séjour est également prévu du 18 au 24 septembre à Borgo Val di Taro, en demi-pension avec une excursion par jour. Au programme : Parme, Bologne, les châteaux de la province de Parme, le golfe de Gênes, le lac Majeur...

Prix : 440 € - transport en car couchettes.

Renseignements et inscriptions au 01 43 68 20 48

Jumelage Grande Bretagne

toujours une actualité débordante !

Tous ceux qui aiment chanter ont rendez-vous les jeudis 12 mai et 2 juin de 20h30 à 22h pour "l'English Choral". Et ceux qui ont envie de parler anglais partageront un "English Coffee" les jeudis 19 mai et 23 juin, de 19h30 à 22h. Maison des Associations "Maurice Brouquier".

Autres rendez-vous : **accueil du Comité de Jumelage de Trowbridge, du 24 au 26 juin et concert lors de la fête du solstice d'été (Fête de la Musique / Feux de la Saint-Jean).**

Renseignements : 01 43 96 56 61 ou 06 12 16 42 21



Un nouveau Président pour l'Aidapac



Le 1^{er} avril dernier, en présence de Jean-Marie Brétillon, s'est tenue au Centre Alexandre Portier, l'assemblée générale de l'Association des Intervenants à Domicile Aux Personnes Agées de Charenton (Aidapac), organisée par

Madame Talbot, Vice-présidente. Chacun s'est recueilli avec émotion en souvenir de Jean-Pierre Bouvet, ancien Secrétaire de l'association, qui avait mis sa compétence et son dévouement au service de l'Aidapac. Il fallut aussi procéder au remplacement de Mmes Claire Dubois, la Présidente, et Anne-Marie

Perroux, qui se sont retirées pour raisons personnelles graves. C'est Claude Martin, Président de la délégation locale de la Croix-Rouge Française de Charenton/Saint-Maurice, qui rejoint le Conseil d'administration de l'association et qui a été élu Président. La présentation des activités de l'année 2004 (on note 364 bénéficiaires aidés et l'arrivée d'une psychologue) s'est achevée sur un hommage de Jean-Marie Brétillon à M. Bouvet, avant de féliciter l'Aidapac "non seulement pour sa prise en charge matérielle des personnes âgées, mais aussi pour le dialogue, le réconfort et le lien quasi-familial qu'apportent à ces personnes les aides ménagères".

L'association déménagera courant 2005 dans ses nouveaux locaux, Quai des Carrières.

Aidapac - 21 bis, rue des Bordeaux

Tél. 01 43 68 76 23

EN BREF

◆ OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

"Pour trouver, c'est maintenant !"
Le Point Information Jeunesse propose de vous accompagner dans vos recherches d'emplois saisonniers. Tél. 01 45 18 32 65

◆ SEMAINE DE L'EUROPE

Le 9 mai 1950, pour empêcher toute nouvelle guerre entre la France et Allemagne, le Ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman proposait de construire l'Europe. Du lundi 9 au vendredi 13 mai, plusieurs animations se dérouleront à Aliaj et au collège : exposition, enregistrement d'une émission sur Radio AJT, grand jeu, Spéciale tchatte..

◆ CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des adhérents d'Aliaj et leurs parents éliront leur Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale de l'association, mercredi 1^{er} juin à 18h30 sur l'Île Martinet.

◆ PRÉVENTION ROUTIÈRE

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin, en collaboration avec la Préfecture de police, se dérouleront plusieurs ateliers de prévention, faisant appel à la pratique et à la maîtrise du roller, du vélo ou de véhicules à 4 roues (initiation à la conduite accompagnée, bien tenir son volant et sa route...).

Renseignements : 01 45 18 32 65

◆ NOUVEAUX HORAIRES DU POINT INFORMATION JEUNESSE

Lundi de 14h à 17h
Mardi de 9h à 13h et 14h à 17h
Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 16h30
Vendredi de 13h à 18h.

L'actualité d'Aliaj Tous en scène au T2R !

Club 11-15 ans

"Les mercredis aussi !" du 11 mai au 29 juin
Le Club ouvre désormais ses portes le mercredi après-midi. Dès ce mois-ci, des activités sont proposées pour patienter tranquillement jusqu'à l'été... Participation à la fête du printemps, atelier de mode et stylisme sur tee-shirt, projection de films, journée baignade et course d'orientation à Jablines, piscine à vagues et bien sûr, un accueil et des animations au centre (jeux, cuisine, musique...).

Renseignements et inscriptions :
Tél. 01 45 18 32 64.

Séjours d'été 2005
il est encore temps de s'inscrire !

L'association propose 6 séjours à la mer, à la montagne et à l'étranger cet été pour les 11-14 ans et les 14-17 ans. Les petits effectifs, les nombreuses activités et la qualité de l'encadrement garantissent des séjours adaptés à chacun. Vous pouvez encore vous inscrire dans la limite des places disponibles (une trentaine au moment de l'impression).

Renseignements et inscriptions :
Tél. 01 45 18 32 64.

Spectacle Hip Hop - Samedi 4 juin à 20h

Le grand rendez-vous annuel des amateurs de culture hip-hop. Les danseurs des ateliers Aliaj présentent leurs chorégraphies dans une chaude ambiance... Venez apprécier leurs nombreux talents !

Théâtre - représentation des élèves de Frédéric Michelot - Vendredi 10 juin à 20h

Présentation du travail des jeunes comédiens sur des textes humoristiques et comiques du répertoire théâtral et cinématographique.

- représentation des élèves de Sylvie Leriche
Samedi 11 juin à 20h

Scènes cinématographiques et contemporaines.

T2R - 107, rue de Paris



Espace Art et Liberté

Expositions

Exposition de l'atelier gravure et des travaux réalisés par les enfants des centres de loisirs, du 11 au 14 mai dans le cadre de l'exposition "Regards sur la ville" à l'Espace Art et Liberté.

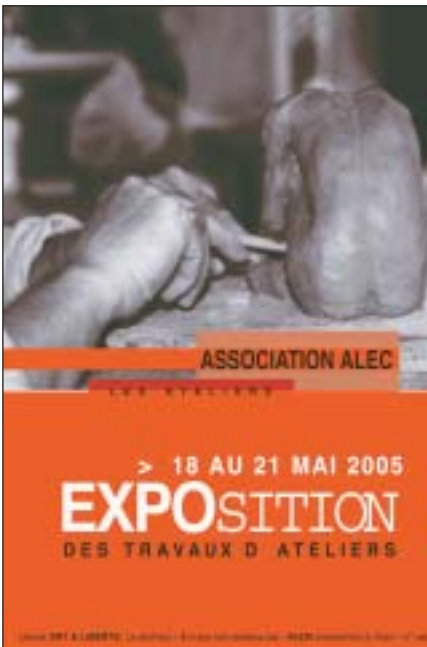
Vernissage mercredi 11 mai à 19h
(petite salle)

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h

L'ALEC expose ses "Travaux d'ateliers" du 18 au 21 mai



Des travaux d'élèves à découvrir dans leur diversité : sculpture (enseignée par Michel Thierry et Agnès Dumerac), peinture à l'huile et dessin (professeur : Nathalie Ouamrane), œuvres des élèves non-voyants (cours de Lucie Plato), aquarelles et copies de tableaux anciens (cours de Patricia Kéruzoré).

Vernissage mercredi 18 mai à 18h30
Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais. Entrée libre du mercredi au samedi de 13h à 18h.

"La peinture pour langage"
du 2 au 8 juin



Avec Isabelle Bonzom, Laurence Gossart, Noriko Tawara, Caroline Lejeune, Gérard Caudroy.

Le thème de la nature est exploité à travers l'encre, le fusain, les pigments par Laurence Gossart, ou en relation étroite avec la photographie par Caroline Lejeune. La peinture est un moyen d'expression éternel. Les artistes de cette exposition nous feront découvrir la manière dont chacun l'aborde...

Vernissage jeudi 2 juin à 18h30

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

Entrée libre du mercredi au samedi de 13h à 18h.



Galerie Actée

Jusqu'au 27 juin

Dans le cadre de ses "collections classiques", la Galerie Actée exposera : "Aquarelles" et "Dessins du XX^e siècle (1900-1980)".

Ces collections accompagneront la présentation des œuvres de deux sculpteurs, Jean-Claude Bourjalliat (qui exerçait encore il y a peu sa profession à Charenton) et Guy Germann. Des formes en bronze, étain, pierre ou bois ...

Jeudi 2 juin dans la soirée, la galerie s'ouvrira exceptionnellement à la visite des peintures d'Isabelle Bonzom, en concordance avec le vernissage de ses œuvres à l'Espace Art et Liberté.

Galerie Actée - 114, rue de Paris
Tél. 01 43 96 30 52

LES HEURES MUSICALES de SAINT-PIERRE de CHARENTON

(Métro : Charenton-Ecoles)

DIMANCHE 12 JUIN 2005
à 15 h 45

CONCERT D'ORGUE

Béatrice Piertot

et

Yannick Merlin

"4 mains et 4 pieds"

œuvres de

LULLY, REBER, RAMEAU, ERB,
MENDELSSOHN, SAINT-SAENS,
BONNET, HAKIM.

ENTRÉE GRATUITE.

LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS

A l’Affiche en mai

Au T2R

L’invité de David Pharao
Samedi 14 mai à 20h45



Mise en scène : Jean-Luc Moreau.

Avec : Patrick Chesnais, Philippe Khorsand, Evelyne Buyle, Gérard Maro.

Après trois ans de chômage, Gérard se voit offrir un poste inespéré en Indonésie. Il décide d’inviter à dîner son futur employeur. Erreur fatale ! Affolée à l’idée de ne pas être à la hauteur, sa femme, Colette, supplie leur voisin, gourou de la communication, de leur venir en aide. A force d’être relookés en tous les sens, ils accueilleront leur invité les nerfs à vif ! Une comédie aux nombreux coups de théâtre !

Tarifs : 30 € - 21 € - 15 € - 9 €

Comme il vous plaira de William Shakespeare
Samedi 28 mai à 20h45



Mise en scène : William Mesguich, assisté de Aude Biren. Avec : Chris Egloff, Florent Ferrier, Samantha Markowic, Marine Marty, Sarah Mesguich, William Mesguich, Laurent Prevot, Benjamin Julia, Laurent Montel.

On retrouve dans cette pièce de Shakespeare les plaisirs du jeu, celui du travestissement et du double, pour se perdre, à travers un texte complexe et cruel, qui raconte l’exil, la solitude, la peur de l’autre...

Tarifs : 30 € - 21 € - 15 € - 9 €

T2R – 107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 67 00

Au TVO

Lucienne et les garçons...
Vendredi 20 mai à 20h30



Présenté par les Concerts Parisiens Avec: Lara Neumann, Flannan Obé Emmanuel Touchard.

Lucienne, Victor et Gaston : trois personnages des années 30, qui nous emportent dans un véritable tourbillon de folie. Leur répertoire ? Les chansons des années folles, d’Arletty à Ray Ventura et ses Collégiens, sans oublier Pauline Carton et tous les autres. Un humour décapant, un talent d’improvisation exceptionnel, une bonne dose de poésie en font un spectacle qui s’inscrit dans la grande tradition du music-hall à la française.

Tarifs : 25 € - 17 € - 11 € - 9 €

Théâtre du Val d’Osne

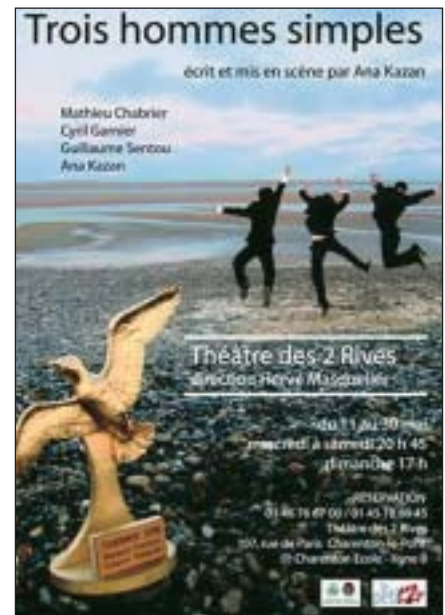
55, rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Au petit t2r

Trois hommes simples d’Ana Kazan

Du 11 au 29 mai

du mercredi au samedi à 20h30
et le dimanche à 17h



Mise en scène : Ana Kazan

Avec : Guillaume Sentou, Cyril Garnier, Mathieu Chabrier, Ana Kazan.

A l’heure où la célébrité ne va pas forcément de pair avec le talent, Claudia Milo, spécialiste de la promotion des stars, propose le récit de “Trois hommes simples”, ou comment trois cousins demeurés sont devenus célèbres en créant un spectacle à partir d’une de leurs aventures. De quoi découvrir une véritable “imposture” artistique...

Tarifs : 15 € - 10 € - 8 €



Regards sur... l'Atelier municipal d'Arts Plastiques *Pierre Soulages*



Technique du vitrail, gravure, modelage, calligraphie, peinture, histoire de l'Art... l'Atelier Pierre Soulages vibre de quinze activités artistiques, enseignées avec passion, par des professeurs talentueux.

Visiter l'Atelier d'arts plastiques *Pierre Soulages*, c'est entrer dans un cadre d'images, être entouré d'une atmosphère de création, d'espaces imaginaires allant de "dialogues d'auto-portraits de la Renaissance", à des "machines mystérieuses d'après Léonard de Vinci"... Puis une salle nous entoure soudainement d'êtres et d'objets étranges. Il s'agit des œuvres des enfants. "Le thème de l'Art brut les a amenés à donner une autre vie aux objets de récupération, à les détourner de la réalité", explique Sylvie Abélanet-Fléchet, directrice de l'Atelier. Souris, crocodiles, girafes en papiers mâchés,

cube de cartons à facettes variées, stands de fêtes foraines faits de collages et peintures... Un ensemble qui reflète une richesse faite de techniques et de matières originales, et d'un sens de l'art qui se transmet bien.

■ Un enseignement qui investit un lieu complémentaire : l'Espace Camille Claudel

L'Atelier *Pierre Soulages* réunit chaque semaine 550 élèves, enfants et adultes confondus. Dévolu désormais à l'Atelier depuis le mois de mars, l'Espace Camille Claudel, situé à la Maison des Artistes, d'une superficie



de 250 m², offre un nouveau cadre d'enseignement artistique spécifiquement équipé qui permet aux élèves et aux professeurs de travailler dans un plus grand confort.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés par la Ville pour un montant de 80 000 €.

■ Journée portes ouvertes samedi 18 juin

Sur le thème de l'Art brut et de la kermesse, la journée portes ouvertes du 18 juin, s'annonce festive et pleine de surprises. Tous les espaces de l'Atelier municipal *Pierre Soulages* présenteront le travail des élèves : vitraux et gravures seront à l'honneur au 87 bis, rue du Petit Château et une démonstration de modelage sera présentée à l'Espace Camille Claudel 9, place de Coupole. Ce travail commun sur un même thème, restera exposé pendant six mois.

L'Atelier, qui porte bien le nom de son parrain, *Pierre Soulages*, profitera de cette occasion pour fêter ses 10 ans d'existence. Le tout sera accompagné de musique, celle de la fête et des couleurs avec la "Batucada", fanfare brésilienne... Un rendez-vous à ne pas manquer !

Une brochure développant le descriptif des cours, les tarifs et autres renseignements sera disponible lors de la journée portes ouvertes.

Atelier Pierre Soulages

87 bis, rue du Petit Château.

Tél. 01 46 76 66 06.

Cours de composition peinture, vitrail, mosaïque, histoire de l'art, gravure, dessin volume, peinture enfants, préadolescents et adolescents.

Espace Camille Claudel

9, place de la Coupole. Tél. 01 46 76 68 05

Cours de modelage, moulage, dessin modèle vivant, technique à l'eau, calligraphie enfants et adultes.

Basket, la Saint-Charles en Nationale 2 !

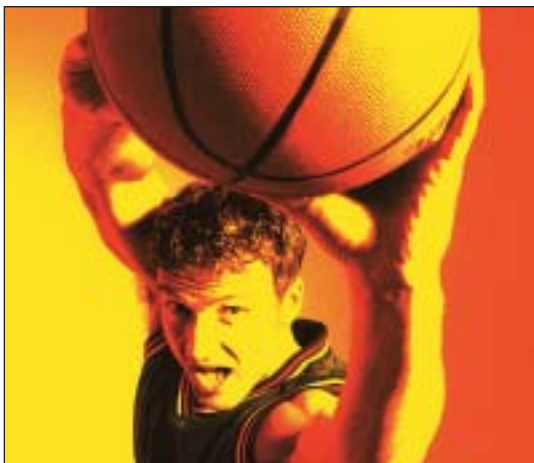
Victorieuse à Versailles (76-83), l'équipe première masculine de la Saint-Charles Charenton Basket assure son accession en Nationale 2.

Félicitations à notre équipe phare et à son entraîneur, Grégoire Cahurel ! Cette belle victoire met en lumière la réussite de tout un club, soutenu par la Ville, en la personne de Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports, et présidé depuis plus de dix ans par Gérard Schopfer. *“Ce qui nous arrive aujourd'hui est fabuleux, mais ce n'est pas le fruit du hasard (...). Notre budget est équilibré, il doit le rester, c'est pourquoi nous nous battons pour rester en Nationale 2, sans sacrifier tout ce que nous avons construit depuis dix ans.”*

■ La récompense d'un travail de formation

Avec ses 398 licenciés, 21 équipes engagées en compétition et 20 entraîneurs

diplômés, la Saint-Charles fait désormais partie des dix premiers clubs sur 4 800 en France. Avec une Ecole Française de Mini-Basket (EFMB) labellisée par la Fédération Française de Basket-Ball (plus de 100 enfants), une école d'arbitrage reconnue par le Comité Départemental du Val-de-Marne et une formation technique continue tout au long de l'année pour ses entraîneurs, la Saint-Charles travaille sur tous les fronts et récolte aujourd'hui les fruits de sa politique de formation.



Judo Club de Charenton, une école de champions !

Ils sont près de 250 jeunes à s'investir dans ce sport de combat, au sein d'un club dont la structure de compétition est de plus en plus développée.

Tous les ans, le club est très bien représenté au Tournoi départemental des Petits Tigres pour les poussins, et des Quatre saisons pour les benjamins. Et cette année, on compte cinq nouvelles ceintures noires !

Les résultats en compétition :

- Championnats départementaux :
Pour la deuxième année consécutive, Claire Magne est sortie 1^{ère} en benjamines – de 48 kg. Antony Magne (son homonyme) a terminé 1^{er} en minimes – de 60kg et Adrien Petel, 1^{er} en minimes – de 42 kg, et 3^e en minimes – de 46 kg.
- Championnats d'Académie UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) :
 - Claire Magne : 2^e du championnat en benjamines,
 - Antony Magne : 2^e du Championnat en minimes.



EN BREF

► **FÉLICITATIONS AUX GYMNASTES DE L'ENVOL GYM !**



Les jeunes sportifs de l'association se sont distingués au niveau régional et se sont qualifiés pour les finales interrégionales et nationales en mai et juin prochains.

Sur 12 équipes engagées, 4 jeunes gymnastes (- de 10 ans) sont qualifiés aux finales interrégionales de mai, et 6 autres (+ de 10 ans), pour les finales nationales de juin. Au palmarès des régionales en équipes, un garçon (+ de 14 ans) a remporté la victoire, 2 filles (7/8 ans et 11/14 ans) sont montées sur la 3^e marche du podium et 1 garçon (9/10 ans) a terminé 4^e de son groupe.

Bonne chance pour les prochaines compétitions !

► **LE CONCOURS FÉDÉRAL DE PÉTANQUE** aura lieu cette année samedi 21 mai sur le terrain du bois de Vincennes, à l'angle de l'avenue de Gravelle et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

► **LES TRIBUNES DE L'ANDIISS**, réunion des Directeurs des sports et des Présidents des clubs sportifs d'Ile-de-France et du Nord de la France, se dérouleront mardi 31 mai, à l'Espace Toffoli. Le thème : *“Sécurité et règlement des installations sportives”*.

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Pourquoi dire oui à la Constitution européenne

Si parmi ceux qui partagent nos idées politiques et nos valeurs, certains s'interrogent sur leur vote lors du référendum du 29 mai prochain, le groupe "Charenton Demain" a fait pour sa part le choix du OUI. Déjà parce qu'il fallait une Constitution qui organise les engagements pris depuis 35 ans ; mais ce sont avant tout des considérations de fond qui nous incitent à nous prononcer sans réserve pour le oui.

On peut en toute objectivité constater que :

- 60 ans de paix sont le résultat objectif de 60 ans de construction européenne ;
- le niveau de vie de tous les européens qui se sont rassemblés au sein de l'Union a augmenté sans que cela se fasse au détriment des autres ;
- la France seule n'aurait pu développer une société comme Airbus ou Ariane Espace et 5 millions de Français travaillent pour l'exportation ;
- l'union fait la force comme l'exemple du programme Iter qui met en compétition le site de Cadarache (site européen et non franco-français) et un site japonais ;
- notre agriculture a tiré un grand profit de l'Europe ;
- la France seule ne pourra peser face à des grands ensembles comme la Chine, l'Inde ou des organisations comme le Mercadosur d'Amérique du Sud ou l'Aléama d'Amérique du Nord ;
- une dissuasion européenne préservera la paix face aux différentes menaces (terrorisme, prolifération d'armes de destruction massive,...).

Alors direz-vous, pourquoi une Constitution ? Là aussi, quelques constats qui montrent que :

- on ne peut travailler à 25 comme on le faisait à 6, à 12 ou même à 15 ;
- la règle de l'unanimité devient inapplicable ;
- le droit de retrait d'un Etat qui jugerait une décision inacceptable est rendu possible ;
- l'Europe n'est vraiment démocratique que lorsque la Constitution est ratifiée par les peuples, que ses représentants sont élus au suffrage universel et que le droit de pétition est inscrit dans le texte. Il est d'ailleurs toujours moins risqué de donner la parole au peuple que de la lui refuser.

Directive Bolkestein, adhésion de la Turquie, autant de thèmes qui sont des vrais sujets auxquels nous sommes opposés mais qui n'ont rien à voir avec la Constitution européenne. Il ne s'agit pas non plus d'un enjeu de politique intérieure. **NE NOUS TRÔMPONS PAS DE COMBAT.**

Nous voterons donc OUI le 29 mai prochain à cette Constitution voulue et inspirée par la France.

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"

1/ Depuis le 7 octobre 2004, les élus de notre groupe sont empêchés de siéger dans les commissions municipales du fait de la volonté du maire de nous imposer les noms de nos représentants dans ces commissions.
2/ Comme vous avez pu le constater dans les précédentes "tribunes libres" notre texte est lu et commenté avant sa parution par la majorité municipale ! L'U.M.P de Charenton appelle cela la libre expression...

Une nouvelle crèche : c'est possible

Et dire que la majorité municipale veut encore nous faire croire que l'explosion des dépenses en personnels, sans amélioration de leur condition de travail et du service rendu à la population, est dû à notre trop grand nombre (sic !) de crèches dans notre ville (cf. Charenton magazine - 03/05).

C'est tout simplement faux et c'est mentir aux Charentonnais que de l'affirmer.

Pour preuve, en 2000, alors que nous avions presque le même nombre de berceaux à Charenton les dépenses de personnel représentaient, un peu plus de 50 % du budget de fonctionnement...elles sont aujourd'hui de près de 60 % (BP 2005) !

Pire encore, en 2000 c'était plus de 70 % des demandes en crèche qui étaient satisfaites... aujourd'hui c'est à peine plus de 45 % !

Et lorsque l'on sait qu'une crèche fait partie des services publics les moins coûteux pour la commune, on se demande pourquoi cette majorité continue à ne pas inscrire ce besoin dans ses investissements.

Mises bout à bout : les participations des familles, les subventions de la CAF et les différentes aides font qu'une crèche est un service public parmi les moins coûteux pour la collectivité. En effet, quand une crèche "coûte" 100 à la collectivité, elle en "rapporte" 73.

Alors notre proposition est simple : nous devons immédiatement mettre en chantier une nouvelle crèche sur le territoire de la commune.

D'abord parce que les Charentonnais(es) le réclament, ensuite parce que le développement de notre commune à toujours eu un service public de retard et le dernier service public construit ne vient toujours qu'éponger le déficit précédent (ex : maternelle de Conflans : les maternelles sont déjà saturées ; réhabilitation de la crèche des Bordeaux : les crèches ne répondent plus à la demande ; le Collège : à peine étendu il affiche déjà plus que complet, etc ...).

Ailleurs cela s'appellerait de la gestion "à la petite semaine" ... à Charenton ils appellent cela une saine gestion !

Pour joindre vos élus :

Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
Président du groupe des élus de "Réunir pour Changer"
(opposition municipale de gauche)



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

FÉVRIER 2005

BRIANTO -- BRAHIMI Zoé, GORSSE -- KORKMAZ Eva, LARUELLE -- FEDOROVSKAYA Angélika.

MARS 2005

BELLANCE -- DAUDIT Erwin, BAHAMMA Yassine, BOUDET Eléonore, SAINT RAMON Jehanne, RATTI Ewan, SIEMIENIEC Agathe, CORSIA Ariel, WERNER Maxence, RACINE Tom, CAMPANATO Loryline, SAADA Yoel, BIGORNE Harrison, GRILLI Oxanna, THÉRON Margaux, COHEN -- CHARBIT Shaï, GUIGNIER Marie, BITTON Maxime (1^{er} jumeau), BITTON Alexandre (2nd jumeau), SCORDIA Matthieu.

AVRIL 2005

BALI Yassine.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

MARS 2005

RAHMI Soued et EL KASMI Karim, BARBIER Marie et QUENTEL Ghislain, CARRION Nathalie et FRANCHI Jean-Michel, MARUANI Karine et WASERSCZTAJN Arnaud.

Décès

Avec nos sincères condoléances

MARS 2005

STENGEL Maurice, JALLAMION Madeleine Vve JACQUET, BOUVET Jean-Pierre, GUERRY Albert, BONNAL Jean, MORLA Richard.

AVRIL 2005

DOREAU Alain, SEBASTIEN Robert, FISCHER Ginette Epouse PRIEUR.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mai 1989 doivent venir se faire recenser de mai à août 2005. Ceux nés en juin 1989 doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2005. Ceux nés en juillet 1989 doivent venir se faire recenser de juillet à octobre 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service État civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15, et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 26 mai à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, mercredi 18 mai à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2^e mercredi du mois : mercredi 11 mai et le 4^e samedi du mois : samedi 28 mai, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Direction de l'Habitat Social

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} mars 2005 :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h.

Fermé le mardi toute la journée.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appeler le 15.

Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19 h, à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais. Inscriptions au 01 49 77 64 84.

Pharmacies de garde

- Dimanche 15 mai
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
- Lundi 16 mai
Montillaro - 58 bis, quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50
- Dimanche 22 mai
Nguyen - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32



- Dimanche 29 mai
Dike-Bonneval - 24, rue Adrien Damalix
94 410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 68 08 13
- Dimanche 5 juin
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tel. 01 43 78 78 09
- Dimanche 12 juin
Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41

Commerçants, attention aux faux démarcheurs !

Il a été porté à notre connaissance que des personnes se présentent chez les commerçants en se faisant passer pour des prospecteurs, chargés de recueillir de la publicité au nom de la Mairie. Le Maire informe les commerçants qu'il n'a mandaté aucune régie publicitaire pour effectuer de telles démarches. Soyez vigilants, les entreprises prospectant au nom de la commune doivent être munies d'une lettre accréditive signée du Maire.

Renseignements. 01 46 76 48 10

Venez avec votre pique-nique

à la Fête de la convivialité

dans votre quartier
avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales



Valmy/Liberté

Bercy

Quartier du Pont

Centre/Plateau de Gravelle

*Pasteur/Conflans
Bobillot/La Cerisaie*

dimanche 22 mai 2005
à partir de 11h 30



Conception graphique - C. Doumbé